M. TAILLON ET LES OUVRIERS.

Le *bill* suivant fut introduit en Chambre par M. Turcotte, dans le but de protéger la classe ouvrière :—

BILL.

Acte pour exempter de la saisie la moitié des gages des journaliers.

Considérant qu'il est à propos d'exempter de la saisie la moitié des gages des journaliers ; à ces causes Sa Majesté, par et de l'avis et du consentement de la Législature de Québec, décrète ce qui suit :

1o. A l'avenir, les gages échus des journaliers ne seront saisissables que pour un montant qui n'excèdera pas la moitié.

2o. Le mot "journaliers" ne s'appliquera qu'à ceux qui travaillent à la journée et sont payés par jour, à la semaine ou au mois (*operarius*).

3o. Le présent acte entrera en force le jour de sa sanction.

M. Turcotte ayant proposé la seconde lecture de ce *bill*, elle fut adoptée sur la division suivante :

Pour : — MM. Alleyn, Cameron, Church, Daigle, Deschênes, Duhamel, Dumont, Dulac, Gauthier, Houde (Maskinongé), Houde (Nicolet), Joly, Kennedy, Lacerte, Lalonde, Larochelle, Lynch, Marchand, Paquet, Préfontaine, Robert, Robertson, St. Cyr, Tarte, Thornton, Turcotte et Watts.—27.

Contre : — MM. Angers, Baker, Bisson, Champagne, Chapleau, Charlebois, Dupont, Fortin (Montmagny), Fradette, Garneau, Laberge, Lafontaine, Laframboise, Larue, Lavallée, Lecavalier, Loranger, Martin, McGAUVRAN, Molleur, Pelletier, Sylvestre, TAILLON, Verrault et Wurtele.—25.

Ainsi le *bill* réussit à passer à sa seconde lecture.

(Voir page 177, Votes et Délibérations, Assemblée Législative.)

Mais il ne devait pas aller plus loin. Quand arriva la dernière épreuve, c'est-à-dire la troisième lecture, M. Angers proposa, secondé par M. Chapleau, que le *bill* ne fut pas pris en considération.

Cette proposition fut adoptée sur la division suivante :

Pour :—MM. Angers, Baker, Champagne, Chapleau, Dupont, Fradette, Garneau, Gauthier, Laberge, Lacerte, Lafontaine, Lavallée, Lecavalier, Martin, Mathieu McGAUVRAN, Molleur, OGILVIE, Sylvestre, TAILLON et Verreault.—21.

Contre :—MM. Alleyn, Bachand, Daigle, DeBeaujeu, Deschênes, Duhamel, Dulac, Houde (Maskinongé), Houde (Nicolet), Lalonde, Larochelle, Marchand, Paquet, Préfontaine, Rinfret *dit* Malouin, Robert, Robertson, St. Cyr, Turcotte et Watts.—20.

C'est donc par le vote de M. Taillon que les ouvriers et leurs familles ont été privés de la protection qui leur était due ! Il n'y avait pourtant rien de plus juste que d'assurer à la famille de l'ouvrier une partie du produit de son travail et le pain du lendemain ! C'est ce que M. Taillon n'a pas voulu et il a voté contre le *bill*.